

INVESTISSEMENTS RESPONSABLES & DURABLES

Intégrer la finance durable dans sa stratégie patrimoniale

JUIN

Une année dans la vie d'un dirigeant d'entreprise et de sa famille

PROPOS INTRODUCTIF

C'est en consultant un nouvel outil mis en place par son banquier

qu'un détail attira l'attention de Paul : le tableau de bord proposé par son conseiller affichait non seulement la performance de ses portefeuilles, mais aussi un indicateur ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Résultat : Environnement en rouge, Social en orange, Gouvernance à peine acceptable.

Un doute s'installe : ses placements sont-ils vraiment alignés avec ses valeurs ?

Paul s'interroge : peut-on vraiment concilier rendement et engagement ?

Est-ce pertinent, et possible, d'intégrer ces préoccupations dans une stratégie patrimoniale ? Et surtout, est-ce une simple tendance ou un virage de fond ?

Porté par ces réflexions, et par une volonté nouvelle d'aligner son patrimoine avec ses convictions, et celles de ses enfants. Paul commence à explorer le champ des investissements responsables.



PREMIERS REPÈRES SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

INVESTISSEMENT RESPONSABLE, ESG ET ISR : DE QUOI PARLE-T-ON ?

ESG (Environnement, Social, Gouvernance) désigne les **critères extra-financiers** qui permettent d'évaluer la performance globale d'une entreprise au-delà des seuls aspects financiers.

Ces critères analysent notamment :

L'impact
environnemental
(émissions de CO₂,
gestion des ressources,
biodiversité).

La dimension sociale
(conditions de travail,
égalité, droits
humains).

La qualité de la
gouvernance
(transparence,
indépendance du conseil,
éthique).



L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est une **démarche d'investissement qui intègre ces critères ESG** dans la sélection et la gestion des actifs, afin de financer des entreprises responsables tout en recherchant un rendement financier.

En résumé :

ESG
=
Cadre d'analyse des critères extra-financiers

ISR
=
Stratégie d'investissement intégrant ces critères

POURQUOI PARLE-T-ON DE PLUS EN PLUS D'ISR?



Tendance forte en France et en Europe, soutenue par les pouvoirs publics et la réglementation.



Réponse à une demande croissante des épargnants et investisseurs, notamment les plus jeunes générations, très impliqués dans la quête de sens.



Volonté d'investir dans des entreprises qui agissent pour préserver la planète et recherchent un modèle social et de gouvernance plus juste en plus de leur rentabilité financière.



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRUCTURÉ POUR GARANTIR LA FINANCE DURABLE

La finance responsable s'appuie désormais sur un **cadre réglementaire européen fort**, notamment le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), entré en vigueur en 2021.

CE RÉGLEMENT IMPOSE AUX ACTEURS FINANCIERS ET AUX ENTREPRISES :

- D'être plus transparents sur la prise en compte des critères ESG.
- De publier un rapport extra-financier détaillant leur impact environnemental, social et de gouvernance. Cette obligation concerne d'abord les grandes entreprises mais doit progressivement s'étendre à toutes.

L'OBJECTIF EST DOUBLE

- Orienter les capitaux vers des investissements réellement durables.
- Lutter contre le greenwashing, c'est-à-dire les communications trompeuses qui prétendent un engagement écologique sans fondement réel.

INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS SA STRATÉGIE PATRIMONIALE

Investir de manière responsable c'est élargir le prisme d'analyse en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux critères financiers traditionnels. Cette approche vise à concilier sens, performance et pérennité. Pour un dirigeant d'entreprise ou un investisseur, il devient essentiel de comprendre comment cette démarche peut enrichir une stratégie patrimoniale.



Pourquoi intégrer l'ESG dans sa stratégie patrimoniale ?

Investir de manière responsable répond à plusieurs objectifs stratégiques :

CONCILIER PERFORMANCE FINANCIÈRE & IMPACT POSITIF

De nombreuses études démontrent qu'une entreprise dotée de bonnes pratiques ESG est généralement mieux préparée aux risques (réglementaires, réputationnels, opérationnels) et plus résiliente face aux crises.

Par exemple, une société attentive à sa gouvernance et à son empreinte environnementale sera souvent plus innovante et adaptable dans un contexte changeant.

RÉPONDRE AUX ATTENTES PERSONNELLES & FAMILIALES

Investir selon ses valeurs, en cohérence avec les préoccupations environnementales et sociales, est un levier de motivation fort, notamment pour transmettre un patrimoine porteur de sens.



ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES & SOCIÉTALES

La finance durable s'impose peu à peu comme une norme. En anticipant cette tendance, les investisseurs peuvent non seulement éviter les futures restrictions réglementaires, mais aussi saisir dès aujourd'hui les opportunités qu'offrent les nouveaux secteurs en forte croissance (énergies renouvelables, économie circulaire, mobilité propre...).

Quels supports utiliser pour investir de manière responsable ?

Il existe aujourd'hui une diversité de supports permettant d'intégrer l'ESG dans son portefeuille tout en conservant une logique de performance.

FONDS ISR & FONDS THÉMATIQUES

Ces fonds sélectionnent des entreprises en fonction de leur engagement ESG ou d'une thématique spécifique (climat, santé, inclusion...). Ils permettent une diversification sectorielle et géographique tout en respectant des critères de durabilité.

IMMOBILIER ÉCOLOGIQUE

Investir dans des biens certifiés ou labellisés bas carbone, qui allient performance énergétique et attractivité locative.

INVESTISSEMENTS À IMPACT

Directs ou via des fonds spécialisés, ils financent des projets avec un objectif social ou environnemental mesurable (énergies renouvelables, inclusion sociale, agriculture durable...), en plus de générer un rendement.

AUTRES SUPPORTS

Obligations vertes (green bonds), entreprises à mission... autant d'options complémentaires pour structurer un portefeuille cohérent avec une vision responsable.

Comment repérer un investissement responsable ?



La réglementation européenne a permis une meilleure lisibilité des produits financiers intégrant l'ESG. Un investisseur peut aujourd'hui s'appuyer sur plusieurs repères :

La réglementation **SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)** qui distingue trois grandes catégories de fonds, selon leur niveau d'engagement ESG :

Article 6 : Fonds qui n'ont pas de caractéristiques ESG spécifiques.

Les produits relevant de cette catégorie n'intègrent pas les critères ESG de manière spécifique. Ils peuvent tenir compte de certains risques de durabilité, mais cela ne constitue pas un axe central de leur stratégie d'investissement.

Article 8 : Fonds qui promeuvent des caractéristiques ESG spécifiques.

Ces fonds proposent une approche équilibrée, en intégrant les critères ESG dans leur processus de gestion tout en poursuivant un objectif de performance financière.

Ils favorisent les entreprises ayant de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, sans pour autant viser un impact durable mesurable.

Article 9 : Fonds qui ont pour objectif l'investissement durable.

Ces produits sont les plus exigeants. Ils investissent exclusivement dans des activités ayant un impact environnemental ou social positif clairement défini et mesurable.



Des labels comme **ISR**, **Greenfin** ou **Finansol** apportent une lisibilité supplémentaire : ils certifient que le produit respecte des critères stricts, régulièrement contrôlés, et limitent en partie le risque de greenwashing.



Construire une démarche d'investissement responsable :

Mettre en œuvre une stratégie d'investissement responsable ne s'improvise pas. Elle repose sur une méthode et un accompagnement adapté :

ETAPE 1

Définir sa stratégie d'investissement et son exposition aux risques en fonction de sa situation, de ses objectifs et de son profil d'investisseur.

ETAPE 2

DÉFINIR SES PRIORITÉS ET VALEURS

Paul, dirigeant d'entreprise, souhaite que ses placements reflètent ses engagements : réduction de son empreinte carbone, soutien à l'économie locale et préférence pour une gouvernance d'entreprise éthique.

ÉTAPE 3 CHOISIR DES PRODUITS ADAPTÉS

Avec son conseiller, il compose un portefeuille diversifié comprenant :

Un **fonds ISR labellisé**

Un **investissement immobilier à faible émission**

Une **exposition modérée à un fonds à impact** dédié à la transition énergétique

ÉTAPE 4 SUIVRE ET AJUSTER SA STRATÉGIE

Un reporting régulier lui permet d'évaluer à la fois la **performance financière** et les **indicateurs ESG** de son portefeuille. Il peut ainsi ajuster ses choix en fonction des résultats ou de ses nouvelles priorités.

L'investissement responsable ne signifie pas faire une croix sur les critères financiers. Il s'agit plutôt de les compléter avec des critères extra-financiers, pour construire une stratégie plus résiliente, plus cohérente et mieux alignée avec les évolutions de notre époque.

Se faire accompagner face à la complexité du marché

L'univers de l'investissement responsable est en plein essor... mais aussi semé d'embûches.

Derrière l'affichage « vert » de certains produits se cache parfois du **greenwashing** : des arguments marketing flatteurs, sans véritable impact.

Certes, les labels peuvent guider les choix, mais ils ne garantissent pas à eux seuls la qualité ou la cohérence du produit avec vos convictions.

Le rôle du professionnel certifié AMF Finance durable :

Un conseiller patrimonial qualifié saura **décrypter les supports**, aller au-delà du discours commercial, et **vous proposer des solutions réellement alignées avec vos valeurs et vos objectifs financiers**, tout en respectant vos exigences patrimoniales.

Des solutions sur mesure, selon vos priorités :

Autre atout du conseil : la personnalisation.

Vous souhaitez investir la trésorerie de votre entreprise de manière responsable, mais sans prendre de risques importants ?

Un conseiller peut vous orienter vers des fonds en euros à impact :

- Capital garanti.
- Rendement modéré mais régulier.
- Et surtout, un fléchage vers des projets à forte utilité sociale ou environnementale.

Exprimez vos priorités, vos contraintes et vos objectifs : le rôle du conseiller est précisément de traduire ces attentes en opportunités concrètes, adaptées à votre situation.

POUR ALLER PLUS LOIN

UN FONDS ALIGNÉ AVEC NOS CONVICTIONS

Chez Opéra, nous pensons qu'il est possible de concilier performance financière et impact positif. C'est dans cet esprit qu'a été créé **Opéra Première Symphonie**, un fonds **Article 8** dédié à nos clients.

Diversifié et accessible, il combine plusieurs classes d'actifs (actions, obligations, liquidités) et plusieurs styles de gestion puisqu'il investit auprès de gérants sélectionnés par Opéra et Auris gestion afin de rendre la stratégie, fluide et professionnelle et d'offrir une allocation équilibrée, adaptée à différents profils d'investisseurs (SRI 3/7).

En 2023, le fonds a connu des ajustements tactiques important visant la réduction des frais et le renforcement du positionnement ESG à impact.

Résultat : un véhicule d'investissement encore mieux aligné avec les valeurs de durabilité que nous partageons avec nos clients.

UN ENGAGEMENT RECONNU

Aujourd'hui, Opéra Première Symphonie est classé Article 8 selon la réglementation SFDR, ce qui signifie qu'il privilégie activement les entreprises ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance positives.

Concrètement, cela signifie que le fonds ne cherche pas uniquement à générer de la performance, mais à soutenir des projets et entreprises qui contribuent à un avenir plus responsable.

PERFORMANCES RÉCENTES

**+9,13 %
en 2023**

**+7,73 %
en 2024**

Ce fonds incarne notre ambition : proposer à nos clients des solutions d'investissement qui allient excellence de gestion, impact mesurable et engagement sur le long terme.



CONCLUSION

Investir de manière responsable, c'est donner du sens à son patrimoine sans faire de compromis sur la performance.

Aujourd'hui, durabilité et rentabilité ne s'opposent plus : elles se renforcent mutuellement lorsqu'on choisit les bons supports.

Encore faut-il savoir décrypter les offres et identifier les véritables leviers d'action.

C'est là tout l'intérêt de l'accompagnement patrimonial : vous aider à aligner vos investissements avec vos convictions, en conciliant impact positif, sécurité et rendement.

Le mois prochain ...

Paul commence à se projeter au-delà de ses investissements. Et si le vrai défi, c'était de pérenniser ce qu'il a construit, sans générer de tensions dans sa famille ?

En juillet, notre livret blanc abordera un sujet souvent sous-estimé, mais fondamental : la gouvernance familiale.

Un enjeu majeur pour les dirigeants soucieux de concilier performance, harmonie et transmission.